

DELIBERATION CA113-2016

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers

Vu les convocations envoyées aux membres du conseil d'administration le 12 octobre 2016.

Objet de la délibération : Cession d'un objet mobilier (Lit Air Fluidisé)

Le conseil d'administration réuni le 21 octobre 2016 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La cession d'un objet mobilier (Lit Air Fluidisé) d'un montant de 12 000 euros est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

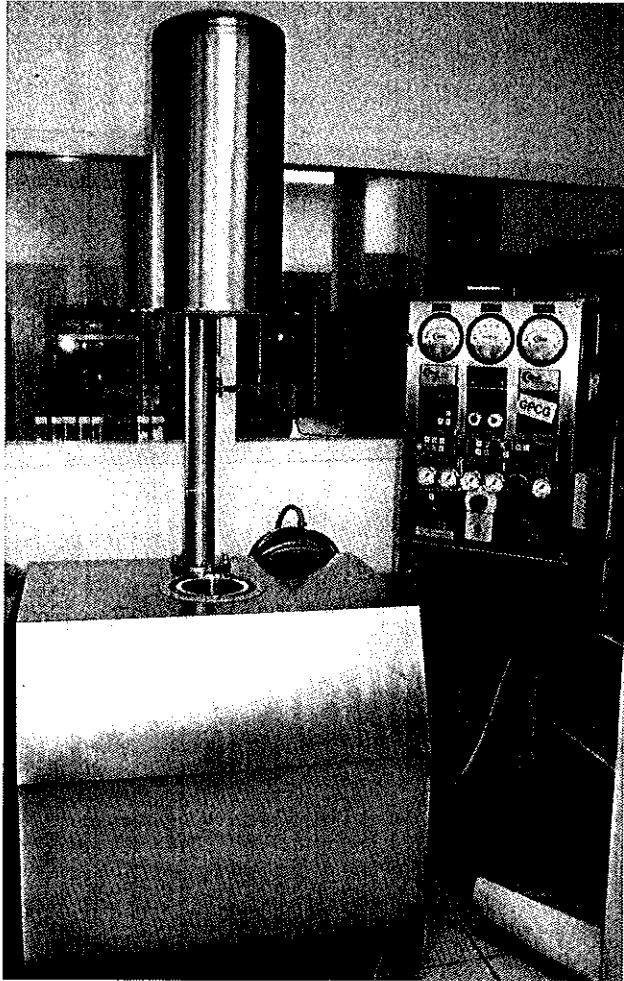
Fait à Angers, le 25 octobre 2016

Christian ROBLÉDO
Président de l'université d'Angers

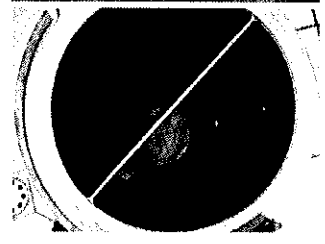
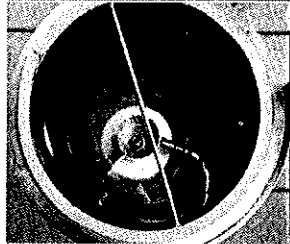
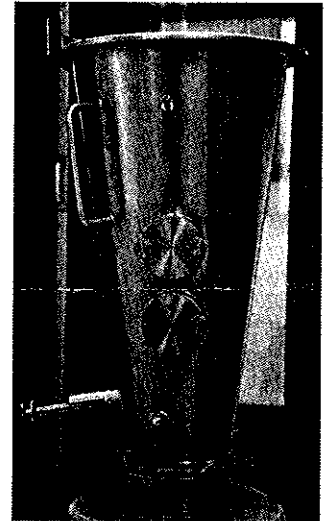
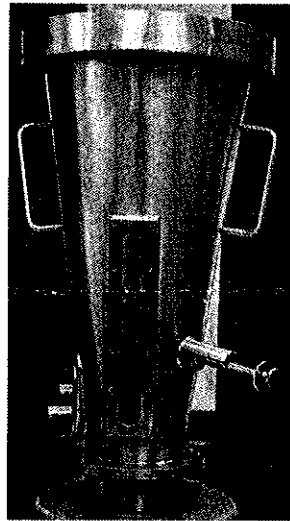


La présente délibération est immédiatement exécutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **8 novembre 2016** / mise en ligne : **8 novembre 2016**



GPCG1, U1066, JP Benoit
N° série 5531
Fabrication 1992



FICHE DE SUIVI DES SORTIES D'INVENTAIRE

De biens mobiliers (hors matériel informatique)
A transmettre à la DAF avec la facture d'achat (si possible)

- Demande de remise à la vente
 Demande de sortie d'inventaire par mise au rebut

-I-

Composante/Service/Laboratoire : UFR Santé - Département Pharmacie

N° d'inventaire : ...701

Désignation du matériel : Lit air Fluidisé Type GPCG1 Glatt

Année d'achat : 1992 ...Prix d'acquisition : ...30489,80 €.

Etat général du matériel : ...non opérationnel, nécessite remise en état

Etat de fonctionnement : Oui Non

Motif de la présente demande : Matériel volé (joindre la déclaration de vol ou le dépôt de plainte)
 Matériel hors service (à détruire)
 Matériel non identifié ou non retrouvé
 Matériel obsolète
 Matériel sans emploi

Fait à Angers, le 20 sept 2016

Signature et cachet du demandeur
Pr MC Venier

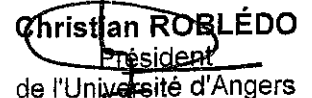
-II-

Date d'approbation par le Conseil d'UFR/de gestion : 18/04./2013

-III-

Bon pour valoir PV de destruction PV de Perte Mise à la vente

Date, signature et cachet de l'ordonnateur : 21 sept 2016


Christian ROBLÉDO
Président
de l'Université d'Angers

-IV-

Dans le cas d'une demande de remise à la vente compléter le paragraphe ci-dessous

Publicité adaptée au bien (joindre l'annonce)
Publicité via notre réseau et celui du fabricant Glatt

Proposition(s) reçue(s) :

1^{ère} proposition de la société :.....Glatt.....prix d'achat : 18 000 € (Rétracté mai 2013)

2^{ème} proposition de la société : Delpharm. prix d'achat :12 000 € (Rétracté mars 2016)

3^{ème} proposition de la société : Servier prix d'achat :12 000 € à prendre en l'état sur place

Proposition retenue :3.

Commentaires : Matériel nécessite une réparation, si non vendu au plus vite deviendra obsolète. Bon de commande reçu de Servier.

-V-

Validation de la sortie d'inventaire

Date et signature du Président (Par délégation du CA) :/...../.....